



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP
- Section des Pyrénées-Orientales -
mail: fo.ddfip66@dgfip.finances.gouv.fr
web: <http://fo-dgfip-sd.fr/066/>

Compte-rendu CSAL du 25/04/2023 (deuxième convocation)

FO DGFIP 66 s'y est présentée
Nous avons lu une Déclaration expliquant les raisons de notre refus de siéger.
Puis, nous avons claqué la porte.
Tout cela a duré 5 minutes.

Le 17/04/2023 était convoqué un CSAL avec, pour ordre du jour, la campagne IR, la formation professionnelle, GMBI, et les traditionnelles questions diverses.

En raison du blocage D' ARAGO, ce même jour, la séance ne s'est bien sûr pas tenue. FO DGFIP 66 y aurait fait une déclaration expliquant les raisons de son refus de siéger, et serait ensuite partie. FO n'en aura pas eu la possibilité en 1ère convocation. C'est pourtant ce que nous avons fait le 25/04/2023, en deuxième convocation. À la lecture de notre déclaration, vous comprendrez aisément notre position.

Depuis le 19/01/2023, première grande journée de grève sur les retraites, notre préoccupation a été de défendre en parallèle de la réforme des retraites, les grands dossiers DGFIP. C'est pourquoi, malgré le conflit, nous avons oeuvré pour la défense des agents de la DDFIP 66, au quotidien, en ne lâchant rien pour autant sur la grande actualité sociale du moment.

Le boycott du CSAL était nécessaire sur le plan politique syndicale au regard de l'enjeu Retraites, mais il nous pénalise tous dans la défense des agents de la DGFIP. Nous devons donc faire autrement, en assumant les conséquences de la politique de la chaise vide, qui n'est pas du tout la marque de fabrique de FO !

Il s'agit clairement d'une situation exceptionnelle.

Dans l'immédiat, rendez-vous est pris pour le 01/05/2023, journée qui, elle aussi doit être exceptionnelle. Que sera le 1er mai 2023 ? Il sera ce que les travailleuses et les travailleurs de notre PAYS en feront.

Seule éclaircie sur la période : lorsqu'il s'agit de la santé et de la sécurité des agents, les syndicats de la DGFIP ont su faire exception au principe du boycott, avec beaucoup d'amertume tout de même. Il a fallu l'assassinat d'un inspecteur principal dans le Nord, puis l'incendie au CFP de BRON, pour que Monsieur ATTAL prenne une initiative vis-à-vis des partenaires sociaux.

Au niveau local, FO DGFIP 66 s'est efforcée de bien faire la distinction entre le combat contre la réforme des retraites et la santé des agents au quotidien, sur le plan des modalités d'action et des principes à tenir. Mais si on réfléchit bien, le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans aggravera les risques s'agissant de la santé, justement, des travailleurs. Il y a là une ligne de crête, qu'il est difficile de tenir parfaitement, et les montagnards le savent, encore plus par grand vent.

Bon 1er mai à tous.

FO DGFIP 66, à vos côtés, de votre côté !